

# ERGONOME INTERNE : QUEL POSITIONNEMENT ?

ou comment la place de l'ergonome dans l'organigramme peut avoir un impact sur la place de l'ergonomie dans l'organisation

Quelle que soit la structure d'emploi des ergonomes internes (entreprises privées ou publiques, collectivités, administrations ou associations, etc.), la question du positionnement se pose à eux dès le départ, et tout au long de leur parcours.

Ce positionnement détermine en effet le rôle et la place des ergonomes internes, comme acteurs des transformations de travail, car il impacte leurs marges de manœuvre, leur rayon d'action, leurs moyens, mais aussi la nature et la qualité de leurs collaborations avec d'autres acteurs.

Dans le même temps, il faut nuancer : dans un certain nombre de cas de figure, les ergonomes internes ont les moyens d'élargir cette marge de manœuvre, par exemple :

- En tissant un réseau efficace au-delà de leur propre structure managériale d'accueil ;
- En outillant sur le long terme la prise en compte du savoir et du savoir-faire des opérateurs ;
- En proposant un cadre méthodologique qui permette d'infléchir les décisions socio-organisationnelles, techniques et économiques des décideurs.

Lors de cette 15ème Journée Des Ergonomes Internes, les intervenants invités chercheront à caractériser leur positionnement et son évolution éventuelle, puis, au travers de leur propre expérience, à alimenter les réflexions permettant en particulier :

- D'analyser les aspects positifs et négatifs de l'impact de différents types de rattachement ;
- De repérer les leviers d'action et/ou freins pour faire évoluer le rôle et la place d'un ergonome interne, en bref, ses marges de manœuvre.

A très vite,  
Le CA de l'ADECAPE